

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 143 (1998)
Heft: 2

Artikel: Quel avenir pour nos blindés?
Autor: Morend, Stéphane
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345853>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quel avenir pour nos blindés ?

Cette question peut paraître provocatrice, cependant elle ne manque pas de sens. Comment justifier l'engagement de notre « flotte à chenilles » dans le cadre de notre armée future, non seulement auprès de nos autorités politiques mais aussi auprès de nos cadres et de nos soldats de milice ? Le monde changeant rapidement, chaque militaire peut émettre quelque doute à ce sujet.

■ Cap Stéphane Morend

Modification de l'environnement géostratégique autour de la Suisse

L'année 1989, avec l'étonnante chute du Mur de Berlin, a constitué le début d'un changement fondamental de la situation politique et stratégique en Europe. La guerre froide a disparu comme elle était apparue au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. La conséquence a été une nouvelle évaluation de la situation internationale, donc de la menace.

Ce tournant a permis une croissance majeure de la coopération régionale, par exemple l'OSCE. Il a également amené un système de sécurité collective, comme l'OTAN, à reconsiderer ses objectifs. On ne compte désormais plus avec une attaque blindée massive venant de l'Est à travers la Pologne ou la Tchécoslovaquie. Le Partenariat pour la paix proposé par l'OTAN en est une preuve évidente.

La menace a changé. Elle est devenue plus insaisissable, plus perfide. Dans ce contexte, la Suisse a revu sa politique de sécurité. Le Conseil fédéral l'explique clairement dans son Rapport

de 1990. Des situations et des dangers nouveaux sont apparus (terrorisme, crime organisé, migrations, catastrophes, etc.). Cela a eu des répercussions assez importantes sur notre armée. Deux nouvelles missions ont été fixées : la promotion de la paix et la sauvegarde des conditions générales d'existence. Que de changements en si peu de temps !

Tendances dans les armées d'Europe et en Suisse

On constate clairement que l'importance de l'effort militaire a diminué en Europe. Presque toutes les armées réduisent leurs effectifs : c'est la fin des armées de masse. La France, la Belgique et les Pays-Bas vont supprimer la conscription. D'autres pays, comme l'Italie, l'Autriche et la Suède, tendent à la ramener en dessous des 50 %. Les raisons principales sont : la modification de la situation stratégique, la situation financière de ces différents Etats, la révolution de la technologie militaire. De nouvelles unités sont mises en place, notamment dans les domaines de l'intervention rapide





(Bundeswehr) et de la promotion de la paix.

En Suisse, ces tendances sont plus atténuées. La conscription est toujours de rigueur, mais l'évaluation permanente des risques et les finances poussent à concevoir un avenir relativement proche pour notre armée. La nouvelle analyse de la commission Brunner sur la politique de sécurité (le rapport sortira dans le premier trimestre 1998) et l'étude actuelle d'une Armée 200X en sont des preuves indubitables. A côté de l'optimisation des effectifs des cadres, prévue dans le programme « Progress » et de la privatisation des entreprises d'armement, on parle notamment d'un renforcement dans le domaine de l'engagement international (Partenariat pour la paix, Bérets jaunes) et des engagements subsidiaires.

Formations blindées ?

Il est donc justifié de se demander quelle place occuperont les troupes combattantes, en particulier les formations mécanisées, au sein de cette armée nouvelle. La modification profonde de la menace, l'état des finances de la Confédération, l'Armée 200X en préparation et notre territoire toujours plus bâti sont des paramètres qui ne sauraient être négligés.

La mission principale de notre armée demeure la prévention de la guerre et la défense du territoire. Mais jusqu'à quand ? Les troupes blindées auront-elles encore leur raison d'exister ? Seuls les spécialistes pourront répondre à cette question.

L'instruction professionnellement d'une arme de pointe, basée sur des simulateurs, l'in-

frastructure des places de tir, un équipement et un entretien coûteux, exige des investissements financiers importants. Malgré les économies faites par le Département militaire, près de 10 % de son budget en 1997 (c'est le seul département à suivre cette voie !), les restrictions budgétaires restent toujours aussi actuelles au niveau de la Confédération. Cela pourrait avoir des conséquences sur notre armement, indirectement sur nos formations mécanisées.

L'aménagement du territoire en Suisse se développe. Les zones urbaines croissent, ce qui rend plus difficile les mouvements de véhicules blindés. D'un point de vue tactique, tout se complique. Le plateau suisse ne peut plus être considéré comme un vaste terrain à chars : il s'avère très compartimenté. Il devient une zone de prédilection pour l'infanterie mécanisée.

Nous sommes donc confrontés à de nombreuses questions. L'entretien de formations blindées a toujours été légitime jusqu'à nos jours. Espérons que, malgré ces éléments, elles puissent demeurer encore longtemps. C'est l'avis subjectif d'un « jaune ». « Par Saint Georges, vive la cavalerie ! »

S. M.